



## POSSIBILITÉ D'EMPLOI

### **POSTE DE PERSONNE COORDONNATRICE POUR LE SERVICE SPÉCIALISÉ EN DÉFICIENCE VISUELLE (PAR)**

*Le poste de personne coordonnatrice comprend des tâches administratives, d'enseignement et d'accompagnement.*

#### **Durée de l'emploi :**

Mandat : 3 ans avec possibilité de renouvellement, débutant en septembre 2026

Lieu de travail : À déterminer selon la personne retenue

Numéro de concours : 2027DSFNE-14

#### **DESCRIPTION DU POSTE :**

Les districts scolaires francophone du NB, recherchent une personne afin de pourvoir le poste de personne coordinatrice service sensoriel – vision (PAR)

#### **EXIGENCES REQUISES POUR CE POSTE :**

- Titulaire d'un brevet d'enseignement valide au Nouveau-Brunswick ;
- Minimum de cinq (5) années sous contrat permanent d'enseignement dans la province du Nouveau-Brunswick, avoir de l'expérience en adaptation scolaire serait un atout;
- Faire partie du Service spécialisé en déficience visuelle du secteur éducatif francophone au MEDPE de la province du Nouveau-Brunswick, depuis au moins les 3 dernières années;
- Souci de l'excellence du français tant au niveau de la langue parlée et écrite que de la culture française ;
- Habiletés dans l'utilisation des outils à l'ère numérique.

#### **APTITUDES :**

- Démontrer de fortes aptitudes en leadership, en communication, en gestion du personnel et en relations publiques ;
- Être capable d'initier et apporter à terme des projets et pouvoir travailler en équipe ;

- Faire preuve d'un bon jugement, savoir négocier et résoudre des conflits ;
- Faire preuve d'adaptabilité, démontrer un fort sens des responsabilités et un engagement envers les objectifs du Service spécialisé en déficience visuelle ;
- Démontrer une compréhension des Normes nationales canadiennes pour l'éducation des enfants et des jeunes apprenants ayant une déficience visuelle, y compris ceux ayant des besoins additionnels ;
- Assurer un leadership au niveau du Service spécialisé en déficience visuelle en ayant une vue d'ensemble des districts francophones ;
- Collaborer avec la personne directrice des services de soutien à l'apprentissage (DSSA) afin d'avoir une vision commune de leur district ;
- Collaborer avec l'agente pédagogique provinciale, ainsi qu'avec la personne coordinatrice du Service spécialisé en perte auditive pour avoir une vision et une planification communes afin de voir à l'avancement des services sensoriels ;
- Compétences en pédagogie active et inclusive.

## **TRAITEMENT**

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick. L'entrée en fonction est prévue en septembre 2026.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre d'intérêt par courriel à [Annie.lagace3@gnb.ca](mailto:Annie.lagace3@gnb.ca) d'ici au plus tard le **mardi 14 avril 2026, à 16 h.**

**Le numéro du concours doit être indiqué sur la demande.**

**IMPORTANT : Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour entrevue.**